



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA VILLE DE LENS RETENUE POUR ACCUEILLIR UN SERVICE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arras, le 16 mars 2022

Lors de son déplacement à la préfecture de Corrèze en septembre 2021, Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur, avait annoncé que des agents du ministère, en poste en Ile-de-France, seraient réinstallés dans des villes candidates à les accueillir.

Cette initiative faisait suite au comité interministériel à la transformation publique du 23 juillet dernier à Vesoul, lors duquel le Premier ministre avait annoncé poursuivre la relocalisation des emplois hors de l'Ile-de-France, hors des grandes métropoles. Le souhait du Président de la République et du Gouvernement est ainsi de contribuer à renforcer la proximité de l'État avec les Français, d'offrir une opportunité pour les villes qui accueilleront ces nouveaux emplois et de répondre à l'aspiration de nombreux agents de l'État de travailler dans un autre cadre de vie.

Le ministère de l'Intérieur a reçu de très nombreuses candidatures de villes disposées à accueillir l'un des 20 services de l'État destinés à se relocaliser, issus de l'administration centrale du secrétariat général du ministère, de la direction générale de la Police nationale, de la direction générale de la Gendarmerie nationale, de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et de la délégation à la sécurité routière. Ces candidatures ont été examinées à partir d'une grille de critères tenant compte de l'offre immobilière, mais aussi du cadre de vie, de la mobilisation locale autour du projet, et de l'appui que pourrait apporter cette implantation pour soutenir le développement local.

20 villes ont ainsi été retenues pour accueillir des services d'administration centrale (cf. carte en pièce jointe).

La ville de Lens a été retenue pour accueillir les plateformes de la police judiciaire rattachées à la Direction générale de la Police nationale (DGPN), représentant 144 agents du ministère de l'Intérieur. L'installation est prévue en 2024, après une phase de travaux.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)